



DECLASSIFIÉ¹

AS/Mon (2022) 04

2 février 2022

fmondoc04_2022

or. Engl.

Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Dialogue postsuivi avec la Macédoine du Nord

Note d'information révisée sur les développements récents en Macédoine du Nord

Corapporteurs: Mme Lise Christoffersen, Groupe des Socialistes, démocrates et verts et M. Zsolt Csenger-Zalán, Hongrie, Groupe du Parti populaire européen

¹ Document déclassifié par la commission de suivi lors de sa réunion du 1 février 2022.

1. Introduction

1. En octobre 2019, l'Assemblée parlementaire adoptait la [Résolution 2304 \(2019\)](#) sur le dialogue postsuivi avec la Macédoine du Nord. Le rapport soumis par la commission de suivi reconnaissait que la Macédoine du Nord avait connu des changements politiques importants ces dernières années, avec la signature des accords de Pržino en 2015 et 2016 par les principaux partis politiques, qui ont résolu une longue crise politique et conduit à l'alternance politique, ainsi que la signature du traité d'amitié avec la Bulgarie en 2017 et de l'accord de Prespa en 2018 avec la Grèce, qui ont résolu la question du nom et relancé les négociations d'adhésion avec l'OTAN et l'Union européenne - un objectif stratégique et consensuel dans le pays. L'Assemblée avait décidé de poursuivre le dialogue postsuivi, demandant notamment aux autorités de renforcer l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, la consolidation de son cadre électoral et la poursuite de politiques inclusives visant à garantir les droits des minorités.

2. En tant que rapporteurs, nous avons suivi les développements dans le pays autant qu'il était possible de le faire, compte tenu des conditions sanitaires qui nous ont empêchés de voyager. Nous tenons à remercier les membres de la délégation de la Macédoine du Nord auprès de l'APCE pour leur disponibilité à nous rencontrer à Strasbourg (lorsque cela était possible) ou en ligne, et pour leur promptitude à nous aider.

3. Des changements de rapporteurs ont également eu lieu au cours de cette période, avec la nomination de M. Pocij de la Pologne (en septembre 2019), de Mme Oomen-Ruijten des Pays-Bas (décembre 2019) et de M. Csenger-Zalán de Hongrie en juin 2020 pour le Groupe PPE/DC. Compte tenu des conditions exceptionnelles liées à la crise pandémique qui ont empêché l'organisation d'une visite d'information dans le pays, le Bureau de l'APCE a décidé, le 18 mars 2021, de prolonger le mandat de la corapporteuse Mme Christoffersen jusqu'au 25 décembre 2021.

4. Nous avons l'intention d'effectuer une visite d'information dans le pays d'ici à la fin de l'année 2021. Malheureusement, compte tenu des développements politiques inattendus en Macédoine du Nord (voir ci-dessous) et des contraintes internes de nos parlements, nous avons dû reporter cette visite. Nous avons proposé à la place d'organiser un échange de vues au sein de la commission et de présenter cette note d'information, résumant, sans être exhaustive, les principaux développements survenus au cours de ces derniers mois, et les questions qu'il faudra suivre à l'avenir.

2. Développements régionaux et européens

5. Le pays est resté engagé en faveur de son processus d'intégration européenne. Le 26 mars 2020, le Conseil de l'Union européenne a décidé d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord (et l'Albanie) - une décision que le pays attendait depuis 2009. Les rapporteurs de suivi de l'APCE pour ces deux pays [ont salué](#) cette décision.

6. Depuis lors, l'adoption du cadre de négociation par le Conseil de l'UE est bloquée par la Bulgarie, malgré la signature d'un traité d'amitié bilatéral en 2017. La Bulgarie s'oppose à l'utilisation de la langue macédonienne dans le cadre de négociation et a des vues divergentes sur leur histoire commune.² Cette question était centrale dans le discours du vice-premier ministre chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord, M. Dimitrov, devant l'Assemblée parlementaire le 30 septembre 2021. L'instabilité de la situation politique en Bulgarie en 2021 n'a pas aidé à résoudre cette situation : les élections du 4 avril 2021 et du 11 juillet 2021 n'ont pas permis de former une nouvelle majorité parlementaire. Les (troisièmes) élections législatives anticipées du 17 novembre 2021 ont marqué un tournant décisif, puisqu'un nouveau parti anticorruption, "Nous continuons le changement", a recueilli 25 % des voix. Cela a suscité l'espoir qu'un changement à la tête du pays permettrait de débloquer le veto de la Bulgarie au lancement des négociations d'adhésion à l'Union européenne. La visite du nouveau Premier ministre bulgare M. Petkov à Skopje le 18 janvier 2022, suivie de la visite du nouveau Premier ministre de la Macédoine du Nord, M. Kovaceski, à Sofia le 25 janvier 2022, ont ouvert la voie à un dialogue politique renouvelé. Cela a également permis la signature de trois mémorandums (visant à finaliser la construction de la ligne ferroviaire Skopje-Sofia, à développer un partenariat plus étroit dans le domaine de l'agriculture et à soutenir les petites et moyennes entreprises

² En octobre 2019, le parlement bulgare a adopté la position dite "position-cadre sur le processus d'adhésion à l'UE de la Macédoine du Nord et de l'Albanie", sur la base d'un consensus solide entre la classe politique (y compris le parti Mouvement pour les droits et libertés représentant les Turcs ethniques en Bulgarie) et le grand public sur la position vis-à-vis de la Macédoine du Nord, par laquelle la Bulgarie a soulevé un certain nombre de conditions préalables afin de s'accorder sur le début du processus d'adhésion de la Macédoine du Nord. [Europeanwesternbalkans](#) (27.07.2021).

dans les deux pays³). Ce sont des signes encourageants et positifs malgré les obstacles politiques qui restent à surmonter dans les deux pays.

7. La Macédoine du Nord a également participé activement à la coopération économique dans la région. Le 11 novembre 2019, lors du sommet d'Ohrid, le président de la Serbie, les premiers ministres de l'Albanie et de la Macédoine du Nord ont convenu de créer une zone économique de 12 millions de personnes afin d'améliorer les relations politiques et économiques et de renforcer les liens culturels entre les nations. Cette zone, d'abord connue sous le nom de "Mini-Schengen des Balkans", est désormais appelée « Initiative pour des Balkans ouverts » (« Open Balkans Initiative »).

3. Développements politiques récents

8. La décision du Conseil de l'Union européenne (UE) de reporter l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE a mis en jeu la responsabilité politique du Premier ministre Zaev : en 2018, M. Zaev avait en effet suggéré un lien (corrélation) entre l'acceptation, par référendum, du changement de nom du pays et le processus d'intégration euro-atlantique (ie l'ouverture des négociations d'adhésion).⁴ Ce processus a permis, en effet, au pays de rejoindre l'OTAN en mars 2020, mais n'a pas, jusqu'à présent, été couronné de succès en ce qui concerne l'Union européenne, qui n'a pas accepté de lancer les négociations. Le Premier ministre a donc recouru, en 2020, à l'organisation d'élections législatives anticipées, prévues initialement le 12 avril 2020 mais reportées au 15 juillet 2020 en raison de la situation sanitaire.⁵

9. Les élections de juillet 2020 se sont soldées par une légère victoire de la coalition menée par l'Union sociale-démocrate de Macédoine (SDSM) avec le Mouvement BESA (35,89% des voix, en tête de la course par 12 000 voix sur 900 000). Elle a formé une majorité parlementaire avec l'Union démocratique pour l'intégration (DUI), qui est restée le parti albanais le plus fort (11,48%). Dans l'opposition, la coalition menée par l'Organisation révolutionnaire macédonienne interne - Parti démocratique de l'unité nationale macédonienne (VMRO-DPMNE) a obtenu 34,57% des voix. La coalition de l'Alliance pour les Albanais (AfA) avec le parti Alternative (8,95%) et le Parti démocratique des Albanais (DPA) (1,53%) est également entrée au Parlement. Pour la première fois, un parti ouvertement anti-OTAN, le parti de gauche (Levica), est entré au Parlement (4,1%).

10. La frustration résultant de l'absence de progrès dans le processus d'intégration à l'UE a probablement aussi eu un impact sur les résultats des élections locales qui se sont tenues les 17 et 31 octobre 2021. Le parti d'opposition VMRO-DPMNE a remporté 42 des 81 sièges de maires du pays, une victoire écrasante par rapport aux élections précédentes, où le parti n'avait remporté que 3 municipalités. Les partenaires de la principale coalition au pouvoir ont notamment perdu les élections dans les deux principales villes : à Skopje, Danela Arsovska, une candidate indépendante soutenue par le VMRO-DPMNE a battu le maire sortant du SDSM, M. Petre Shilegov. À Tetovo, M. Kasami, leader du parti BESA, a battu la maire sortante du DUI, Teuta Arifi. Un autre aspect intéressant de ces élections locales est le fait que les listes indépendantes - comprenant des membres des mouvements verts de base - pour les conseillers municipaux ont remporté plus de 56 000 voix à travers le pays, devenant ainsi la quatrième force la plus populaire du pays, derrière le SDSM, le VMRO-DPMNE et le DUI⁶.

11. Suite à la défaite du parti SDSM lors de ces élections locales, en particulier à Skopje, le Premier ministre M. Zaev a annoncé qu'il remettrait sa démission en tant que Premier ministre et chef du parti. En fait, le bureau exécutif et le bureau central du SDSM lui ont demandé de reporter sa décision de démissionner. M. Zaev a déclaré qu'il resterait en fonction pour contribuer à la stabilisation, voire à au renforcement de sa majorité parlementaire.

³ <https://balkaninsight.com/2022/01/25/bulgaria-north-macedonia-pms-hail-partnership-play-down-disputes/>

⁴ Un référendum consultatif (non juridiquement contraignant) a été organisé le 30 septembre 2018, avec la question suivante : " Êtes-vous favorable à l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN en acceptant l'accord entre la République de Macédoine et la République de Grèce?" 94% des 666 000 électeurs ont voté "oui". Cependant, en raison du faible taux de participation (36,89%, soit moins que le seuil de 50% requis), la Commission électorale d'État a déclaré le référendum invalide. [Doc 14964](#).

⁵ Les élections étaient initialement prévues en avril 2020, mais ont été reportées en juillet en raison de la pandémie, suite à un accord entre les principaux partis politiques. Les élections de juillet 2020 n'ont pas été observées par l'Assemblée parlementaire en raison de la situation sanitaire. La mission spéciale d'évaluation des élections du BIDDH (avec une présence limitée) a évalué les élections comme étant généralement administrées de manière efficace et sans incidents ou tensions majeurs : tout en rappelant que des recommandations de longue date concernant le registre des électeurs, la révision des limites des circonscriptions électorales, l'universalité et l'égalité du vote dans les circonscriptions électorales à l'étranger, et un audit efficace du financement des campagnes électorales n'ont toujours pas été traitées.

⁶ [BalkanInsight](#) (26.11.2021).

12. Entre-temps, cependant, le parti [albanais] BESA avait rejoint l'opposition qui avait déposé une motion de défiance. Le jour du vote, un député du BESA, Kastriot Rexhepi, qui avait signé la motion de défiance, ne s'est pas présenté au parlement⁷. En conséquence, l'opposition n'a pas réussi à réunir le quorum et il lui manquait une voix pour que le Parlement puisse se prononcer sur la motion (les députés de la coalition au pouvoir n'ont pas assisté à la séance).

13. L'opposition et la majorité ont alors prétendu disposer d'une majorité au Parlement. L'opposition a exigé des élections parlementaires anticipées. Le SDSM a entrepris des négociations avec le parti Alternative [albanais] pour rejoindre et consolider la coalition au pouvoir. Le 5 décembre 2021, les deux partis ont signé un accord. Quatre députés du parti Alternative ont rejoint la coalition du SDSM (qui dispose désormais d'une majorité de 64 députés sur 120). Le parti Alternative s'est vu attribuer trois postes ministériels (aux ministères de la Santé, de l'Information et de la Diaspora), trois vice-ministres (aux ministères de la Culture, de l'Agriculture et des Transports ou des Finances), un poste de vice-président du Parlement et plusieurs postes de directeurs ou de membres de conseils d'administration d'institutions publiques. Il a également été signalé que deux procès, à savoir l'"affaire des monstres" de 2012 et l'affaire des "affrontements de Kumanovo" de 2015 (qui avait suscité des tensions interethniques après la condamnation d'Albanais de souche), pourraient faire l'objet d'une enquête internationale.⁸ Cela pourrait toutefois soulever quelques questions juridiques qu'il faudra suivre de près.

14. Suite à cet accord, le Premier ministre Zaev a démissionné de son poste de dirigeant du SDSM le 12 décembre 2021 et de son poste de Premier ministre le 23 décembre 2021. M. Dimitar Kovacevski, ancien vice-ministre des finances, a été élu à la présidence du SDSM. Un nouveau gouvernement a été approuvé par le Parlement le 23 janvier 2022⁹ par 62 députés (sur les 108 qui ont voté). M. Kovacevski a été nommé Premier ministre. Son gouvernement comprend 12 ministres des sociaux-démocrates, 6 du DUI et 3 du nouveau partenaire junior de la coalition, le parti Alternative. Le nouveau Premier ministre a déclaré que les principaux objectifs de son gouvernement seraient d'assurer une croissance économique plus élevée et durable, de résoudre la crise énergétique du pays et d'essayer de le rapprocher de l'Union Européenne¹⁰. Cinq petits partis politiques de la majorité au pouvoir ont toutefois conditionné leur soutien au programme du nouveau gouvernement à la révision du système électoral dans les trois mois, une revendication de longue date visant à remplacer les six circonscriptions électorales actuelles par une seule unité pour les élections parlementaires et à aider les petits partis à obtenir davantage de sièges au Parlement¹¹

15. Le parlement compte actuellement 39% de femmes parlementaires, et 42 parlementaires (soit 35%) sont issus des communautés non majoritaires, ce qui est le nombre le plus élevé jamais atteint.¹² La coalition au pouvoir disposait d'une faible majorité (61 sièges sur 120 jusqu'en décembre 2021, puis 64 après le remaniement du gouvernement). Les partis d'opposition sont restés activement engagés dans le parlement, mais le travail du parlement a été entravé par la pandémie de ces derniers mois. Concernant l'assaut du parlement le 27 avril 2017 (qui avait gravement blessé des dizaines de députés, de fonctionnaires du parlement et de journalistes et causé de nombreux dégâts au bâtiment), un tribunal de première instance de Skopje a condamné, le 27 juillet 2021, les organisateurs de cet assaut, dont l'ancien président du parlement M. Veljanoski, les anciens ministres des transports et des communications et de l'éducation et des sciences et l'ancien directeur de l'administration de la sécurité et du contre-espionnage (UBK) à des peines de 6 ans de prison chacun et les a placés en résidence surveillée.

⁷ Plusieurs rumeurs ont circulé selon lesquelles M. Rexhepi aurait été enlevé ou soumis à un chantage. Il a fini par expliquer qu'il avait changé d'avis sur sa participation au vote après le retour de M. Zaev (qui n'avait pas démissionné) et qu'il se cachait chez un ami ce jour-là. Il a ensuite été exclu de son parti.

⁸ En 2012, cinq Macédoniens de souche ont été tués sur un lac près de Skopje, pour lesquels six Albanais de souche ont été jugés coupables. En 2017, la Cour suprême avait déjà annulé les verdicts et ordonné un nouveau procès - les 5 des 6 accusés ont été condamnés à nouveau (dont 3 à la prison à vie). En mai 2015, une fusillade de deux jours à Kumanovo a fait 18 morts, dont huit policiers ; les membres survivants du groupe armé, tous d'origine albanaise, ont été condamnés à de longues peines de prison. En mai 2019, une cour d'appel a confirmé les verdicts, qui devraient maintenant être examinés par la Cour suprême. Le Premier ministre, M. Zaev, a indiqué qu'il était prévu que le gouvernement demande à la Commission européenne d'envoyer une "équipe d'experts indépendants" pour mener "une enquête internationale sur les processus où l'on soupçonne qu'ils ont été influencés politiquement". Dans : [BalkanInsight](#) (6.12.2021).

⁹ <https://meta.mk/en/new-government-of-north-macedonia-elected-with-62-votes-in-favor/>

¹⁰ https://www.euractiv.com/section/politics/short_news/north-macedonias-new-pm-to-meet-bulgarian-counterpart/

¹¹ <https://balkaninsight.com/2022/01/17/north-macedonias-newly-elected-pm-faces-raft-of-challenges/>

¹² [SWD\(2021\) 294 final](#) Rapport de la Commission européenne sur la Macédoine du Nord 2021, 19 octobre 2021.

4. Les récentes réformes entreprises

16. Malgré les obstacles qui entravent l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne, les autorités sont restées attachées à leur programme européen. Le gouvernement a adopté, le 10 mars 2021, le programme "L'Europe chez soi", fondé sur les engagements découlant de l'accord de stabilisation et d'association conclu avec l'UE en 2004 et sur les recommandations de la Commission européenne, qui vise également à mettre en œuvre les recommandations, *entre autres*, du Conseil de l'Europe, de la Commission de Venise et du GRECO en ce qui concerne les réformes électorales, la lutte contre la corruption et le crime organisé, les droits humains, le système judiciaire, les médias, l'administration publique, etc. Les premières étapes de l'agenda visent une application plus efficace de la loi sur le ministère public, le renforcement des ressources humaines et financières du Conseil des procureurs, l'adoption d'une pratique régulière de décisions transparentes et argumentées pour l'élection et la promotion des juges et des procureurs, des preuves transparentes pour les procédures concernant l'exercice non professionnel et sans principes des fonctions de juge et de procureur et la responsabilité disciplinaire¹³.

4.1. Lutte contre la corruption

17. Nous avons suivi les mesures prises pour lutter contre la corruption, qui reste prévalente. La nomination d'un vice-Premier ministre chargé de la coordination des politiques anticorruption et des institutions impliquées dans la lutte contre la corruption est une étape positive. Nous saluons également l'adoption, en mars 2021, du "Plan d'action 21" par le gouvernement pour lutter contre la corruption et l'adoption par le parlement, en avril 2021, de la stratégie nationale 2021-2025 pour la prévention de la corruption et des conflits d'intérêts et du plan d'action correspondant. Dans son dernier rapport, la Commission européenne a également noté certains progrès dans la consolidation des résultats en matière d'enquêtes, de poursuites et de jugements dans plusieurs affaires de corruption, y compris, à un haut niveau, le renforcement du Procureur pour le crime organisé et la corruption (OCCPO) et de la Commission d'État pour la prévention de la corruption (SCPC), qui s'est montrée proactive dans la prévention de la corruption et a ouvert plusieurs dossiers, notamment contre des fonctionnaires de haut niveau, et s'est vu attribuer de nouveaux locaux¹⁴.

18. Le pays a continué à surmonter les défis majeurs qui ont résulté de la publication, en 2014, d'écoutes téléphoniques illégales et du traitement des affaires afférentes : la loi révisée sur le ministère public a été adoptée et est entrée en vigueur en juin 2020 ; les affaires initiées à l'époque par le "Bureau du procureur spécial découlant des écoutes illégales et entourant celles-ci" ont avancé¹⁵ après l'arrestation de l'ancienne procureure spéciale en chef. Sa condamnation à sept ans de prison a été confirmée en juillet 2021 par la cour d'appel de Skopje dans l'affaire dite du "racket" concernant des allégations d'extorsion et d'abus de pouvoir. La loi révisée sur le Conseil des procureurs publics a également été adoptée. La Macédoine du Nord a mis en œuvre une réforme complète de ses services de renseignement (également en vue de son adhésion à l'OTAN) : la nouvelle loi sur l'agence de renseignement a été adoptée en janvier 2021 et l'agence nationale de sécurité (NSA) a été conçue comme un organe d'État indépendant dépourvu de pouvoirs de police, contrairement à son prédécesseur, le Bureau de la sécurité et du contre-espionnage (UBK)¹⁶.

19. Au cours des derniers mois, le GRECO a publié deux rapports. Concernant la prévention de la corruption à l'égard des membres du parlement, des juges et des procureurs (quatrième cycle d'évaluation), le GRECO a déclaré en octobre 2020 que des "efforts notables ont été faits par les autorités pour réviser les cadres législatifs pertinents", mais que l'application pratique cohérente des nouvelles règles restait à voir, comme pour le code d'éthique révisé pour les parlementaires. Des progrès ont été constatés pour prévenir la corruption des juges non professionnels ; toutefois, le ministre de la Justice n'a pas été écarté du Conseil judiciaire. Le GRECO a salué le renforcement substantiel de la réglementation des conditions de sélection, de nomination et de révocation de la Commission nationale pour la prévention de la corruption (SCPC)¹⁷. La Commission européenne a constaté que la SCPC est restée proactive dans la prévention de la corruption, en ouvrant des dossiers, y compris ceux impliquant des fonctionnaires de haut niveau issus de l'ensemble de l'échiquier politique, et en traitant les allégations de népotisme, de copinage et d'influence politique dans le processus de recrutement des employés du secteur public¹⁸. En avril 2021, le GRECO a publié son rapport de conformité sur la prévention de la corruption et promotion de l'intégrité au sein des gouvernements

¹³ [META.MK](#) (10 mars 2021).

¹⁴ [SWD\(2021\) 294 final](#)

¹⁵ [SWD\(2021\) 294 final](#)

¹⁶ [SWD\(2021\) 294 final](#)

¹⁷ [GrecoRC4\(2020\)4](#), Rapport intermédiaire de conformité, quatrième cycle d'évaluation, 2 octobre 2020.

¹⁸ [SWD\(2021\) 294 final](#)

centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et des services répressifs (5^{ème} cycle d'évaluation).¹⁹ Le GRECO a salué l'adoption, en août 2020, d'un nouveau « code d'éthique applicable aux membres du gouvernement et aux agents publics nommés par le gouvernement », mais le fait que sa mise en œuvre ait été laissée entre les mains d'un vice-premier ministre n'était toutefois pas compatible avec la pratique du GRECO. Le nouveau code d'éthique pour les forces de police et la supervision externe des forces de police ont constitué des développements positifs ; l'indépendance opérationnelle de la police doit cependant être mise en conformité avec les normes du Conseil de l'Europe en matière de police démocratique et sa dépolitisation doit être garantie en droit et en pratique.

4.2. Les relations interethniques : cadre et recensement

20. Cette année a été marquée par le 20^e anniversaire de l'accord-cadre d'Ohrid signé le 13 août 2001, mettant fin à un conflit civil opposant les forces de l'UÇK-M, d'origine albanaise, aux forces de sécurité de « l'ancienne République yougoslave de Macédoine » à l'époque. Ce conflit avait fait une centaine de morts et entraîné le déplacement de milliers de civils. Cet accord a permis l'adoption, en 2002, de changements constitutionnels importants donnant aux communautés ethniques le pouvoir de participer à la politique locale et nationale, au secteur public et à l'éducation dans les régions où elles représentent plus de 20 % de la population, sur la base des résultats du recensement. La représentation dans le système judiciaire, la police et la fonction publique devait être proportionnelle à leur part dans la population globale²⁰.

21. Dans ce contexte, le recensement effectué en septembre 2021 a constitué une évolution positive - et un élément crucial pour la future mise en œuvre de l'accord-cadre d'Ohrid. Ce recensement était attendu depuis longtemps par l'APCE : le dernier recensement a été effectué en 2001²¹ et une tentative de recensement en 2011 avait échoué. Les résultats complets du recensement de 2021 ne sont pas attendus avant mars 2022, et nous espérons que leur publication se fera de manière transparente.

4.3 Protection des droits humains

22. En octobre 2020, le Parlement a rétabli la loi sur la prévention et la protection contre les discriminations qui avait été abrogée en mai 2020 par la Cour constitutionnelle du pays (la Commission de Venise avait émis un avis sur cette loi en 2018). La loi crée un nouvel organe, à savoir la Commission pour la prévention et la protection contre les discriminations (CPPD). Le parlement a élu ses 7 membres²². Ce processus de sélection a suscité des discussions, les ONG soulevant des inquiétudes concernant non seulement la régularité de la procédure mais aussi le manque de diversité dans la composition de la Commission élue²³.

23. Le 25 janvier 2021, le Parlement a élu (avec 61 voix) le nouveau médiateur, avec un mandat de 8 ans: Naser Ziberi est un ancien membre du Parlement (1996 - 1998), ancien ministre du travail et de la politique sociale et vice-président du gouvernement. Il avait été proposé par le parti DUI comme candidat au poste de Premier ministre.

24. Un certain nombre de questions mises en évidence dans les précédents rapports de l'APCE restent préoccupantes, notamment dans le domaine des discours de haine, de la discrimination à l'égard des femmes, des Roms et des personnes LGBTI, comme l'ont montré des ONG²⁴.

4.4. Lutte contre la torture et les traitements inhumains

25. Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a publié deux rapports au cours des derniers mois, mettant en lumière des problèmes de longue date et décrivant une situation alarmante. Suite à une visite périodique effectuée en décembre 2019, le CPT a fait état, en mai 2021, de nombreuses allégations de mauvais traitements physiques de suspects criminels par des officiers de police. Le CPT s'est montré très critique à l'égard de "l'incapacité persistante des autorités de Macédoine du Nord à remédier à certaines lacunes fondamentales du système pénitentiaire". Il a souligné l'absence d'une approche professionnelle dans la gestion de situations complexes

¹⁹ Rapport de conformité sur la prévention de la corruption et promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et des services répressifs (cinquième cycle d'évaluation) [GrecoRC5\(2021\)2](#), adopté par le GRECO lors de sa 87^e réunion plénière (Strasbourg, 22-25 mars 2021) et publié le 27 avril 2021.

²⁰ [Europeanwesternbalkans](#) (13.08.2021).

²¹ Le dernier recensement de 2001 a montré que 64 % des 2,1 millions d'habitants étaient macédoniens, 25 % d'origine albanaise, tandis que les Roms, les Turcs, les Serbes et d'autres minorités constituaient le reste.

²² 4 d'entre eux auront un mandat de 5 ans (Igor Jadrovski, Neda Chalovska - Dimovska, Imko Bejaroski et Irfan Deari) et 3 d'entre eux auront un mandat de 3 ans (Kire Vasilev, Ismail Kamberi et Vesna Bendevska).

²³ <https://www.equalitylaw.eu/downloads/5378-north-macedonia-new-equality-body-establishing-and-setbacks-100-kb>

²⁴ Voir par exemple le rapport 2020 d'[Amnesty International](#) sur la Macédoine du Nord.

au sein du système pénitentiaire, la gestion et les performances médiocres du personnel, les faibles effectifs, la mauvaise qualité des soins de santé fournis aux détenus, l'absence d'un régime approprié proposé aux détenus, les niveaux élevés de violence entre détenus, les conditions matérielles sordides et la corruption endémique du personnel." Ces problèmes étaient particulièrement aigus à la prison d'Idrizovo, qui héberge plus de 60 % de la population carcérale totale. Le rapport fait également état de la situation des mineurs détenus dans l'établissement d'Ohrid. Il reste encore beaucoup à faire pour faire avancer le processus de désinstitutionnalisation en mettant en place des services de santé mentale communautaires adéquats²⁵.

26. En décembre 2020, le CPT a effectué une visite *ad hoc* afin d'examiner notamment le traitement et les conditions de détention des prisonniers détenus aux prisons d'Idrizovo et de Skopje ou des personnes détenues par la police à Skopje. Dans son rapport publié le 29 juillet 2021, le CPT a noté quelques améliorations (à savoir la rénovation d'une aile de la section de détention provisoire de la prison de Skopje et la fermeture de trois ailes problématiques de la prison d'Idrizovo). Mais la plupart des préoccupations de longue date du CPT concernant "l'exiguïté, le manque d'hygiène et la décrépitude des prisons" ont persisté, les prisonniers étant enfermés dans leurs cellules 23 heures par jour et privés de visites de leurs enfants. Le CPT a souligné que "des mesures concertées doivent être prises par les autorités compétentes afin d'éliminer les diverses lacunes qui peuvent s'apparenter à un traitement inhumain et dégradant des détenus et de lutter contre le phénomène de la corruption dans les prisons". Les autorités ont été invitées à délivrer un message fort de tolérance zéro en matière de mauvais traitements à tous les fonctionnaires de police et à prendre des mesures pour améliorer la mise en œuvre dans la pratique des garanties fondamentales contre les mauvais traitements²⁶.

5. Remarques finales

27. Au cours des dernières années, la Macédoine du Nord a entrepris un processus de normalisation, tant au niveau national qu'international. Notre Assemblée avait précédemment salué la capacité des partis politiques, malgré la polarisation suivant des lignes politiques et ethniques, à conclure des accords (voir les accords de Pržino de 2015 et 2016), à s'entendre sur le report des élections en période de pandémie (2020), et à restaurer une certaine confiance dans les processus électoraux (malgré des problèmes durables qui doivent être résolus bien avant les prochaines élections). Les élections de juillet 2020 ont débouché sur une majorité gouvernementale mince et fragile - les factions politiques au parlement étant condamnées à coopérer, notamment sur les questions nécessitant la majorité qualifiée. Au niveau international, une série d'accords signés avec la Bulgarie (2017), la Grèce (2018) et les pays voisins que sont la Serbie et l'Albanie (pour favoriser l'initiative "Open Balkan") ont également créé de nouvelles opportunités.

28. Le pays a connu plusieurs événements traumatisants au cours de l'année 2021, notamment la pandémie de Covid-19²⁷, les incendies de forêt de l'été 2021, l'incendie meurtrier de l'hôpital modulaire COVID de Tetovo en septembre (qui a coûté la vie à 14 patients), ou le tragique accident de voiture sur l'autoroute de Struma en novembre qui a coûté la vie à 46 citoyens, dont des enfants. Le pays a cependant fait preuve de résilience, et les relations interethniques sont restées stables. L'émergence de nouveaux partis politiques, tels que Levica ou les mouvements verts, montre également qu'il existe une scène politique vivante et des citoyens prêts à s'engager en politique.

29. Au cours des dernières années, le pays a fait de nombreux efforts pour améliorer ses normes. Ces progrès doivent être consolidés et les lois doivent être pleinement appliquées. Il existe toujours un consensus solide entre les partis politiques de Macédoine du Nord en faveur d'un processus d'intégration européenne fondé sur les valeurs européennes. Malgré le signal positif reçu de l'Union européenne en 2020, il est décevant de constater que l'UE n'a pas réussi jusqu'à présent à tenir ses promesses et n'a pas encore réussi à ouvrir les négociations d'adhésion à l'UE. Nous notons aussi avec inquiétude que la promesse non tenue de l'UE a favorisé l'instabilité politique du pays, l'incertitude et la désillusion. D'un autre côté, la perspective d'une intégration à l'UE pourrait être un puissant facteur d'incitation à entreprendre des réformes, à améliorer les normes du pays, qui devraient être fondées sur les normes du Conseil de l'Europe, et finalement à améliorer les conditions de vie de la population. Nous encourageons donc les autorités de Macédoine du Nord, ainsi que l'opposition et la société civile, à rester attachées à leur objectifs (pan)européens et à

²⁵ [CPT/Inf \(2021\)8](#), Rapport aux autorités de Macédoine du Nord sur la visite effectuée par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du 2 au 10 décembre 2019, publié le 11 mai 2021 et la réponse du gouvernement [CPT/Inf \(2021\)9](#). (anglais).

²⁶ Voir le [communiqué de presse](#) et le Rapport au Gouvernement de Macédoine du Nord sur la visite en Macédoine du Nord effectuée par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du 7 au 9 décembre 2020. [CPT/Inf \(2021\) 18](#). (anglais)

²⁷ Début octobre 2021, la Macédoine du Nord avait enregistré au total environ 193 000 cas et environ 6 750 décès liés à la pandémie. Environ 35 % de la population était entièrement vaccinée au début du mois d'octobre. [SWD\(2021\) 294 final](#)

continuer à travailler en coopération avec le Conseil de l'Europe. Et nous encourageons les pays voisins - et en premier lieu la Bulgarie - à soutenir les aspirations européennes de la Macédoine du Nord, dans l'intérêt des citoyens du pays et de toute la région. À cet égard, nous considérons la relance de la coopération politique et économique entre Skopje et Sofia en 2022 comme un signe encourageant pour poursuivre les négociations et trouver le compromis politique nécessaire qui pourrait finalement conduire à l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

30. Nous espérons que les rapporteurs pourront se rendre prochainement en Macédoine du Nord et évaluer les réformes et les progrès réalisés par le pays dans le cadre du dialogue post-suivi avec l'Assemblée parlementaire.